

Termes de Référence

Appel à consultation

2022-LRPS-9177144

Adaptation du curriculum national de l'éducation préscolaire et élaboration d'un dispositif de formation

Mission	Revue et adaptation du curriculum national de l'éducation préscolaire aux enfants en situation de handicap et élaboration d'un dispositif de formation
Type de contrat	Contrat institutionnel
Durée	30 jours ouvrables
Date de début	Fin Août 2022
Date limite pour les propositions	23 Août 2022
Processus de sélection	Appel à consultation

Contexte général :

Le Maroc est l'un des pays d'Afrique du nord ayant rapidement pris conscience de la nécessité de scolariser les enfants en situation de handicap (ESH). En effet, en ratifiant la Convention de l'Organisation des Nations Unies (ONU) relative aux Droits des Personnes Handicapées (CRDPH) en avril 2009, le Maroc s'est engagé dans un processus de promotion, de protection et de garantie de l'exercice des droits des personnes en situation de handicap.

À ce titre, le Maroc reconnaît le droit de ces enfants à l'éducation et souscrit, corollairement, à aménager des environnements scolaires inclusifs facilitant leur pleine et égale participation au système d'enseignement, et plus largement, à la vie de la communauté.

L'engagement du Gouvernement du Maroc à garantir le droit à l'éducation à tous les enfants se matérialise par la mise en œuvre de la généralisation de l'éducation préscolaire depuis 2018 et qui inclut la dimension d'équité et d'inclusion pour tous les enfants. Cet effort est mobilisé par le Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports (MENFPESRS) sous forme de programme national ayant déjà des avancées très importantes en termes d'accès, y compris pour les enfants les plus vulnérables.

En parallèle, Le MENFPESRS a lancé depuis le 26 Juin 2019 un programme national ambitieux d'extension de l'éducation inclusive aux cycles d'éducation de base ayant comme objectif d'assurer l'accès à l'éducation et l'adaptation des conditions de scolarisation pour les enfants en situation de handicap. Ce programme connaît également un avancement important résultant en une augmentation de scolarisation des enfants en situation de handicap et une mobilisation nationale pour garantir l'application progressive du modèle d'éducation inclusive dans les écoles.

Le développement de l'éducation inclusive pour la scolarisation des enfants en situation de handicap a montré la nécessité de développement de dispositif d'accompagnement des acteurs pédagogiques et scolaires pour permettre l'adaptation des environnements et conditions de diagnostic, d'accueil, de scolarisation et d'apprentissage pour les enfants en situation de handicap. En effet, l'augmentation du nombre d'enfants en situation de handicap scolarisés ces deux dernières années (82000 enfants en 2020) est un résultat de mise à la disposition des acteurs d'un cadre d'intervention clair capable de réduire les obstacles liés à l'accès et également aux apprentissages des ESH.

Les avancées enregistrées également en matière de taux de préscolarisation au Maroc (72.5% en 2021 contre 49% en 2018) nécessite l'adaptation du dispositif pédagogique et éducatif de l'éducation préscolaire pour permettre l'accélération de la préscolarisation des enfants en situation de handicap dès le cycle préscolaire vu l'importance de l'accompagnement précoce des ESH pour la préparation aux apprentissages et leur assurer leur développement physique et cognitif optimal avant de rejoindre le cycle primaire.

Dans ce contexte, et soucieux d'étendre la garantie d'une éducation et développement de qualité à tous les enfants, le Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports et l'UNICEF, s'inscrivant dans la continuité de l'adaptation des services de l'éducation préscolaire aux enfants en situation de handicap, lancent un appel à consultation qui vise la revue et adaptation du curriculum national de l'éducation préscolaire aux besoins des enfants en situation de handicap ainsi que l'élaboration d'un dispositif de formation des acteurs de l'éducation préscolaire pour l'inclusion éducatif et les outils d'accompagnement et d'appui aux praticiens du sous-secteur de l'éducation préscolaire

au Maroc. Cette consultation vise à contribuer à l'atteinte de l'objectif commun de l'UNICEF et le MENPSS à améliorer l'accès équitable à une éducation de qualité pour les enfants vulnérables et en particulier ceux en situation de handicap.

Cet appel à consultation vise à doter le système éducatif d'un curriculum renouée intégrant de façon compréhensive la dimension de l'inclusion des enfants en situation de handicap ainsi qu'un dispositif de formation des acteurs et praticiens de l'éducation préscolaire au Maroc, et ce, pour améliorer, l'accès, l'accessibilité, l'adaptation des conditions et des pratiques éducatives ainsi que la coordination des acteurs intervenants dans le processus d'inclusion éducative des enfants en situations de handicap dans les services de l'éducation préscolaire au Maroc.

1. Objectifs et résultats attendus de l'étude :

Cette consultation a pour objectif de contribuer à appuyer les politiques publiques éducatives pour renforcer et développer l'inclusion éducative dans l'éducation préscolaire au Maroc

Objectif général : Revue et adaptation du curriculum national de l'éducation préscolaire aux principes de l'éducation inclusive et développement d'un dispositif de formation des acteurs d'inclusion et de l'éducation préscolaire au Maroc pour la mise en œuvre de l'inclusion éducative, notamment au profit des enfants en situation de handicap, dans les services du préscolaire au Maroc.

Objectifs spécifiques :

- Revue et adaptation du curriculum national de l'éducation préscolaire en intégrant de façon compréhensive les dimensions de l'éducation inclusive ;
- Elaborer et développer un dispositif de formation des formateurs incluant les outils de formations des praticiens du secteur du préscolaire.

Résultats attendus de la mission :

La présente mission permettra d'alimenter de développer et renforcer l'inclusion éducative des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire au Maroc.

Il est ainsi demandé à travers cette mission de produire :

1. Une revue et adaptation du curriculum national de l'éducation préscolaire aux enfants en situation de handicap sur la base des orientations MENPS incluant :
 - Une analyse des champs et dimensions devant être modifiées et adaptées du curriculum de l'éducation préscolaire
 - Élaborer une structure de modification argumentée selon les dimensions développementales et d'apprentissage d'un côté et des besoins d'adaptation suivant les différentes catégories de situation de handicap et des situations d'inclusion nécessaires aux enfants en situation de handicap
 - Revue et modification du curriculum de l'éducation préscolaire en intégrant les dimensions d'adaptation de façon intégrée et compréhensive

2. L'élaboration d'un dispositif de formation pour l'inclusion éducative des enfants en situation de handicap dans l'éducation préscolaire incluant :
- Un module principal compréhensif de formation des formateurs pour l'inclusion éducative dans l'éducation préscolaire
 - Les outils des praticiens et acteurs du préscolaire intégrés dans les modules de formation pour permettre aux formateurs de mener à bien la formation des praticiens et des acteurs du terrain
 - Un dispositif d'accompagnement des praticiens et acteurs du terrain proposant une structure argumentée des dimensions et la temporalité de l'accompagnement et spécifiant les champs d'action ainsi que leurs indicateurs de suivi

2. Méthodologie de l'étude :

Caractéristiques générales

Sous la supervision d'un comité technique composé de UNICEF, de la Direction des Curricula et de l'unité centrale du préscolaire, et l'unité centrale de la formation des cadres du Ministère de l'Education Nationale du Préscolaire et des Sports, et l'UNICEF, le bureau d'études devra proposer une méthodologie incluant une forte dimension participative, permettant une appropriation des résultats par les différents acteurs et parties prenantes.

Notamment, le bureau d'études sera amené à prendre en considération les commentaires et les remarques du comité de pilotage institué ainsi que l'avis des quelques praticiens et formateurs sur les dispositifs développés dans le cadre de l'actuelle consultation.

L'approche employée doit être axée sur les droits en faisant participer les enfants et la communauté l'enquête de terrain dans le respect des normes et standards de l'éthique exigés par l'UNICEF en matière des opérations de génération des évidences.

Il est important de noter que plusieurs documents officiels et d'orientation du système éducatif au Maroc et susceptibles d'être utilisés dans la présente consultation ne sont disponibles qu'en langue arabe.

<https://www.men.gov.ma/Ar/Pages/EBS.aspx>

Principales étapes de la mission

A titre indicatif, les étapes suivantes sont proposées pour guider le bureau d'études dans sa méthodologie et la construction de son chronogramme de travail :

Cadrage :

- Réunions et entretiens avec les représentants du MENPS et de l'UNICEF

Revue et adaptation du curriculum du préscolaire :

- Recueil, étude/analyse des documents disponibles ; (*Documents des programmes nationaux et dispositifs nationaux d'éducation préscolaire et d'éducation inclusive, ainsi que les rapports d'évaluation nationaux des deux thématiques*)
- Etablir une méthodologie argumentée de modifications suivant les documents d'orientation du MENPS et ceux du comité de pilotage
- Echange avec le comité technique sur les modifications introduites et la finalisation et validation du document final modifié et adapté

Dispositif de formation et d'accompagnement :

- Elaboration d'une structure générale des modules de formation et des outils d'accompagnement
- Echange sur la pertinence des choix et l'adaptabilité du dispositif au processus de formation formel du MENPS
- Echange avec quelques formateurs sur la version pré-finale du dispositif
- Rectification et finalisation du dispositif de formation sous l'orientation du comité de pilotage

Animation d'un séminaire de restitution sur la base des livrables principaux de la présente consultation

- Préparer des présentations synthèse de restitution des livrables majeurs de la consultation, à savoir, le curriculum national revu et adapté et le dispositif de formation et d'accompagnement
- Assurer la présentation lors d'un séminaire national de présentation

Les aspects logistiques ne sont pas à prendre en charge par l'équipe des consultants.

Processus de validation :

- Réunions de restitution avec l'équipe du MENPS et UNICEF
- Intégration des commentaires dans le rapport/document préliminaire
- Restitution globale auprès des représentants de la Direction des Curricula et UNICEF

Finalisation :

- Rédaction des livrables finaux et leur envoi au comité technique pour validation.

Ces différentes phases seront à préciser dans la proposition technique du bureau d'études.

3. Produits et livrables :

Livrables

- 1) **La note méthodologique** : d'environ 10 pages maximum **reflétant la compréhension du bureau d'études des TDR et** présentant en détail la méthodologie adoptée, la justification des choix

méthodologiques pour chaque livrable, l'approche préconisée pour la production des livrables objet de la consultation y compris l'inclusion de la démarche participative ainsi qu'un échéancier

La note devra inclure une adaptation de la conduite des différentes étapes de la consultation aux contraintes pouvant surgir en termes de déplacements et conditions causés par la pandémie COVID19

- 2) Le document principal du curriculum national de l'éducation préscolaire revue et adapté pour l'inclusion éducative des enfants en situation de handicap
- 3) Les modules de formation des formateurs incluant les outils à destination des praticiens
- 4) Rapport final

Tous les livrables doivent être en langue française et arabe en versions papier et électronique

4. Durée et délais prévisionnel de la consultation

La consultation est prévue de se dérouler en 30 J/Homme sur une période maximum de 6 mois à partir de la signature du contrat.

Le paiement de la consultation sera fait par facturation partielle **après la réception et la validation finale des livrables par le comité technique** selon le calendrier de facturation suivant :

Activités et livrables	% de paiement
LOT Livrables 1 :	
1) Note méthodologique et échéancier de la mission	10%
LOT Livrables 2 :	
2) Curriculum national de l'éducation préscolaire adapté et finalisé	20%
LOT Livrables 3 :	
3) Les modules de formation des formateurs incluant les outils à destination des praticiens	40%
LOT Livrables 4 :	
4) Rapport final	30 %
TOTAL	100%

5. Profil du/des consultant(es) à mobiliser par le bureau d'études

Compétences en éducation des enfants handicapés et en éducation inclusive et en éducation de la petite enfance ;

- Grande expérience dans la réalisation des orientations, études/guides et autres productions pour le secteur de l'Education ;

- Une connaissance des questions liées à l'éducation des enfants en situation de handicap
- Maîtrise de l'arabe et du français.

Qualifications :

Être détenteur/trice d'un diplôme universitaire en éducation, sciences-sociales--économiques ou équivalent.
Avoir une expérience dans la production de matériel de formation et d'outils pédagogique en format numérique

Compétences fonctionnelles :

- Autonomie, sens de l'initiative et de l'anticipation ;
- Esprit d'analyse et capacités de synthèse ;
- Forte capacité d'adaptation et de communication ;
- Capacité d'animation de groupe de travail ;
- Très bonne capacité rédactionnelle ;(l'ensemble des livrables doivent être remis en français) ;
- Très bonne capacité de collecte et d'analyse des besoins.

Expérience :

- 10 ans d'expérience minimum dans le domaine lié aux prestations demandées ;
- Avoir une expérience avérée en analyse de terrain ;
- Avoir une expérience pertinente dans la réalisation d'enquêtes sur le terrain
- Avoir des connaissances du système éducatif marocain ;
- Expérience de travail avec les organismes internationaux serait un atout ;
- Connaissance du Maroc

6. DOSSIER DE L'OFFRE

Le bureau d'études est invité à fournir les documents suivants pour soumettre leur candidature :

6.1. Offre technique

L'offre technique doit comprendre, mais sans s'y limiter, ce qui suit :

- Une synthèse de la compréhension des termes de référence ;

Cette synthèse explicite la compréhension des termes de référence et répond aux éléments de l'évaluation de l'offre indiqués ci- dessous :

- Compréhension détaillée des besoins de l'UNICEF
- **Méthodologie détaillée** : Le soumissionnaire devra décrire la méthodologie et démarche proposée pour la réalisation de la prestation et garantir la fiabilité des résultats. L'approche proposée doit faire la démonstration concrète de la qualité, de la créativité et de l'adéquation de l'offre aux exigences des TDR. Le soumissionnaire peut ainsi apporter la preuve de ses compétences, de la qualité de sa gestion et de l'affectation des ressources humaines.

- Le **mécanisme d'assurance qualité** et des mesures d'atténuation et mitigation des risques à travers le projet.
- Une fiche descriptive de la structure juridique (pour les bureaux d'études)
- Les CVs du consultant principal et de son équipe, en indiquant clairement leurs qualifications et expériences passées en missions similaires
- Les références pertinentes des études similaires menées par bureau d'études (maximum 10 pages) ;
- Sur la base des présents TdR, le bureau d'études devra proposer un échéancier approximatif incluant une réunion de lancement/cadrage, ainsi qu'un atelier de restitution pour l'ensemble des parties-prenantes impliquées.

6.2. Offre Financière :

Le bureau d'études devra fournir une offre financière détaillée incluant tous les frais pour compléter l'ensemble du projet (coûts journaliers ; frais de déplacement etc.).

La prestation sera entamée après la signature du contrat entre le bureau d'études et l'UNICEF. La date de début est prévue à partir de Juillet 2022 pour une durée maximale de 6 mois.

1 EVALUATION DES OFFRES

L'évaluation finale des offres sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière.

1.1 Evaluation de l'offre technique (pondération de 70% de la note globale)

Un **score technique (St)** avec un maximum de 100 points est attribué à la proposition technique,

Une offre qui ne répond pas aux critères d'éligibilité des TDR ou qui n'atteint pas le seuil technique minimal de qualification de 70 points sur 100 sera rejeté à l'issue de cette première étape.

Les candidats retenus peuvent être invités à un entretien pour une nouvelle évaluation technique.

Le **score technique (St)** sera attribué selon le tableau ci-dessous :

EVALUATION TECHNIQUE (max. 100 points)	
Compréhension TdR et Méthodologie proposé (30 points)	
Compréhension des tâches, les objectifs et l'exhaustivité et la cohérence de la réponse et Correspondance globale entre les exigences de TDR et la proposition	10
Qualité de l'approche proposée / méthodologie / Plan de travail	30
Profil des consultants / Capacité technique (70 points)	
Pertinence du Profil et de l'expérience du cabinet/ consultant principal selon les qualifications requises	25
Pertinence du Profil et de l'expérience de l'équipe des consultants	35
EVALUATION TECHNIQUE - Total des Points	100

1.2 Evaluation de l'offre financière (pondération de 30% de la note globale)

La proposition financière de l'offre économiquement la moins chère (O_m) appréciée en fonction du prix Global et de la cohérence dans la décomposition du prix global recevra **un score financier (Sf)** de 100 points. Les scores financiers des autres offres (F) seront calculés selon la formule suivante :

$$Sf = 100 \times O_m / F$$

O_m : l'offre économiquement la moins chère

F : Prix de l'offre

1.3 Evaluation Finale de l'offre globale

L'évaluation finale de l'offre sera faite en fonction d'une pondération des Critères d'évaluation Technique et Financière :

Le **score technique (St)** et le **score financier (Sf)** de chaque offre seront ensuite combinés en **un score global (Sg)** par offre selon la répartition suivante :

$$St = 70\% \text{ de la note globale}$$

$$Sf = 30\% \text{ de la note globale.}$$

Le score global attribué aux offres permettra un classement des offres par l'application de la formule suivante, qui déterminera l'offre la meilleure au regard des critères de sélection proposés pour la mission :

$$Sg = (St \times 70\%) + (Sf \times 30\%)$$

Le Contrat sera adjugé à l'offre ayant obtenu le score global (Sg) le plus élevé.

7. Soumission et processus de sélection

Les soumissions devront être envoyées exclusivement par courrier électronique (e-mail) à l'adresse suivante : rabatbids@unicef.org, qui est la seule adresse e-mail acceptable. Les soumissions devront être envoyées **au plus tard le**

23 Août 2022 à 12h00 (GMT+1), dernier délai de réception des offres, en mentionnant dans l'objet du message « **LRPS-9177144 : Adaptation du curriculum national de l'éducation préscolaire** »

Les propositions reçues à une autre adresse électronique seront invalidées.

Toutes les propositions soumises par courrier électronique devront être soumises sous forme de fichier PDF (Portable Document Format).

La **proposition technique** et la **proposition financière** devront être **envoyées sous forme de fichiers séparés** et clairement indiquées dans le nom du fichier ; par exemple. « Proposition technique de la société ABC.pdf » ; « Proposition financière de la société ABC.pdf ». Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition technique.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

Toute question concernant cette consultation (uniquement pour des informations et non pas pour les soumissions), doit être adressée à M. Jaouad El Madi à l'adresse : jelmadi@unicef.org , et en Cc : M. Benyounes Moh à l'adresse e-mail : bmoh@unicef.org.

Fonds des Nations Unies pour l'Enfance Bureau du Maroc

13 bis, Rue Jaafar Essadik, Agdal, Rabat-Maroc

Téléphone 212 537 67 56 96

Télécopie 212 537 67 56 97

8. Annexes

- **Annexe 1:** Personal History Form UN P 11